

Date de convocation : 8 juillet 2013

Présents : Patricia DEMARLE - Catherine MAIGNAN - Marie-Hélène MARECHAL - Antoine BORNOT - Maurice GALLET - Guy LACROIX - Jean ROUSSEAU.

Absents excusés : Christian MERCIER, Nathalie BOSVIEL donne procuration à Patricia DEMARLE, Michel DI MARTINO donne procuration à Maurice GALLET.

Absent non excusé : Emmanuel MILLOT.

Secrétaire de séance : Marie-Hélène MARECHAL.

---

**1) Présentation du diagnostic énergétique de la commune par M. RIEBEL Eric, conseiller en énergie partagée d'ECLA :**

M. REIBEL, conseiller en énergie partagée auprès d'ECLA nous a présenté le bilan énergétique (énergie et eau) pour la commune de Chille. L'objectif de cette étude est d'aider la commune à définir une stratégie de réduction de ses consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre. Dans ce rapport, sont développées des préconisations qui doivent servir à la construction d'un plan d'actions pour les années à venir. Le conseil municipal a pris acte de ce rapport, qui est consultable en mairie.

**2) ECLA : délibération pour la composition du futur conseil communautaire :**

Le maire fait lecture de la proposition d'ECLA pour la répartition des sièges au futur conseil communautaire qui sera issu des élections de mars 2014. Il est proposé la répartition suivante :

- Lons-le-Saunier : 19 sièges
- Montmorot : 4 sièges
- Perrigny : 2 sièges
- Courlans : 2 sièges
- Courlaoux : 2 sièges
- Toutes les autres communes : 1 siège.

Soit au total : 49 sièges, avec la possibilité de faire évoluer la composition du conseil communautaire en fonction de la fusion avec la Communauté de Communes du Val de Sorne. Dans ce cas, l'évolution à une soixantaine de membres serait adaptée à une représentation harmonisée des communes.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, donne son accord pour cette répartition.

**3) SIAAL : délibération pour l'adhésion des communes de Verges et Mirebel :**

Les communes de Verges et Mirebel ayant rejoint ECLA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ont sollicité leur adhésion au SIAAL. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve l'adhésion de ces deux communes au SIAAL.

**4) Demande de subvention pour la démolition de la maison Maréchal :**

En fonction des devis reçus, le montant des travaux pour l'aménagement de la place du village est estimé à 15000 € pour la démolition de la maison Maréchal et 5 000 € pour la protection des parties restantes. A ces sommes, il convient d'ajouter 1 000 € pour l'acquisition de la maison et 800 € de frais notariés.

Le maire précise que des subventions peuvent être accordées sur ces travaux : 4 500 € du sénateur Gérard Bailly au titre de sa réserve parlementaire et 8 900 € du Conseil Général au titre du CSCJ.

**5) Associations : demande de subventions :**

La SPA de Lons a déposé une demande de subvention pour la capture et la stérilisation des chats errants. A défaut de documentation plus précise, ce sujet sera traité lors d'un prochain conseil municipal.

**6) Questions et informations diverses :**

- Nouveaux horaires du secrétariat de mairie : à compter du 8 juillet, les horaires du secrétariat de mairie sont les suivants : lundi de 9H à 12H et de 14H à 17H, mercredi de 9H à 11H30, vendredi de 9H à 12H.
- Bilan ECLA : le maire présente aux conseillers le compte rendu d'activités 2012 d'ECLA. Il précise que celui-ci est disponible en mairie
- Journées du patrimoine : la commune de Chille ne participera pas cette année aux journées du patrimoine.

Séance levée à 22H30

La Secrétaire de séance,  
Marie-Hélène MARECHAL